

**REUNION PLENIERE DU PARTENARIAT POUR LES FORETS
DU BASSIN DU CONGO » PFBC » Palais des Congrès de
Yaoundé du 11 au 12 Novembre 2009**

**Gouvernance Forestière et conditions
cadres dans les pays du Bassin du Congo**



PAR

Jeanne Marie Mindja
Chargée de Communication du Réseau sur les Politiques
Forestières dans le Bassin du Congo »REPOFBAC » et Vice
Coordonnatrice Régionale du Réseau Femmes Africaines pour le
Développement Durable « REFADD »

QU'EST CE QUE LE REPOFBAC ?

- Le Réseau sur les Politiques Forestières dans le bassin du Congo « REPOFBAC » est un réseau spécialisé dans la politique forestière. Ce réseau a pour origine le programme de formation et de coopération en développement des politiques forestières dans le Bassin du Congo, une initiative des pays de la sous région d'Afrique Centrale, mise en place avec le concours de l'Union Européenne et l'institut de la banque Mondiale (UE/IBM).

- La première phase du programme avait permis de réaliser des ateliers d'analyse politique et d'actions de politiques forestières régionales, et des voyages d'études en Amazonie. Au départ, les membres du programme sont des experts délégués par les pays de la sous région, ainsi que des représentants des organisations régionales (OAB, CEFDHAC) et de la société civile (GRAMUE, CATEF), leur réunion sous forme de réseau en Septembre 1999, a donné lieu à la création du REPOFBAC, qui cherche à s'institutionnaliser de manière autonome.

QUELLE EST SA MISSION ?

- Le réseau rassemble donc des experts et personnes ressources de la sous région dans le souci d'intervenir positivement dans la promotion du dialogue régional sur le développement du secteur forestier, et favoriser les échanges formels et structurés à niveau des informations et des expériences. Aujourd'hui, le REPOFBAC s'ouvre aux apports d'autres experts, de manière plus élargie.

Comment le REPOFBAC contribue à la gouvernance forestière ?

- Le REPOBAC a institué un échange concret entre les personnes ressources dans chaque pays du Bassin du Congo, ces personnes qui sont connues dans leurs gouvernements et pays respectifs, échangent des informations continuellement (par fax, téléphone, et email) et ont la capacité d'agir en même temps sur leurs gouvernements, sur des thèmes importants et dans des situations d'urgence environnementale.

APPLICATION DES MESURES D'ATTENUATION

- La forêt est une richesse et devrait être exploitée pour le développement de nos pays, mais elle est aussi un élément majeur, une source de vie, et pour cela, elle devrait être protégée contre toute menace de réduction ou de disparition.
- Un développement de politique forestière a pour préoccupation, la satisfaction des besoins des populations et la recherche de solutions à des problèmes de société relatifs à la forêt. Une société est composée d'un ensemble de populations dont les aspirations sont diverses. Ces aspirations pourront être différentes, parfois opposées selon qu'elles viennent des milieux urbains ou ruraux, de producteurs ou de consommateurs, de populations riches ou pauvres...etc.
- Renforcement des supports de communication. (traduction en langues locales et émissions via radios communautaires)

RECOMMANDATIONS

- Luis Aragon de l'Amazonie, défini le réseau comme des organisations, institutions, associations, qui maintiennent une communication constante, et réalisent des actions systématiques de bénéfice collectif.
- Le développement est un processus global, économique, social, culturel et politique qui vise à améliorer sans cesse le bien être de l'ensemble de la population sur la base de leur participation active, libre et significative.
- Qu'ensemble, avec tous les acteurs, et partenaires au développement, privilégions plus d'actions concrètes et participatives de terrain au lieu des mots sur du papier, tel qu'il en est parfois monnaie courante.